

SUIVI POST-INSTALLATION

Accompagnement,
viabilité, professionnalisme





*Dispositif mis en place dans le cadre de l'AIA
(Aide à l'Installation en Agriculture)
et de l'AINA (Aide à l'Installation du Nouvel Agriculteur)*

Objectif

Conforter la viabilité de l'installation et renforcer le professionnalisme du jeune installé !



Engagements :

Réaliser au moins **6 jours de prestation de suivi ou de formation*** sur les 4 ans d'installation selon les conditions cumulatives suivantes :

-  Au moins **3 jours de formation sur les thématiques : Préserver l'environnement, le climat et le bien-être animal** (*priorité 3 du plan stratégique Vivéa Grand-Est*).
-  Au moins **1 jour de suivi en individuel et 1 jour de suivi en collectif ou formation** avant la fin de la deuxième année d'installation.

*1 jour de suivi ou de formation = 7h

Structures Partenaires :

-  **Formation** : Structures certifiées QUALIOPI
-  **Suivi individuel et collectif** : Structures agréées dans la Marne (Adasea, Chambre d'Agriculture, CDER, FDSEA conseil, CERFRANCE).

Versement de la majoration :

Versement d'un montant de **3000€**. Dès l'atteinte des engagements sur présentation d'attestations de réalisation détaillées à la Région Grand-Est via « Europac ».

Formations

Formations relevant de la priorité « préserver l'environnement, le climat et le bien-être animal » (priorité 3 du plan stratégique Vivéa Grand-Est).

Environnement : Approche carbone pour la résilience de mon système, enjeu biodiversité au cœur des surfaces herbagères, ...

Techniques production végétale : Mettre en œuvre l'agriculture de conservation des sols : de la théorie à la pratique, alternatives au désherbage chimique, réussir ses couverts végétaux, gestion durable des haies et des formations arborées, lutte biologique contre les ravageurs en grandes cultures, ...

Bien-être animal : Approche globale du bien-être animal, gestion intégrée de la santé en élevage biologique,...

Techniques production animale : Optimiser la fertilisation azotée, initiation à l'acupuncture en élevage, améliorer les Capacités d'Adaptation, de Résistance et d'Immunité de son Troupeau,...

De nombreuses journées de formation sur ces thématiques sont proposées par :

 **La Chambre d'Agriculture de la Marne :**

Lien vers le catalogue de formation du suivi-post installation



 **Le CRFPS, Bio en Grand-Est, ...**

i Si vous avez des questions quant au respect de la priorité 3 du plan stratégique Vivéa Grand-Est par rapport à une formation choisie, contactez :



Vivéa



Contact : Audrey DUJARDIN – a.dujardin@vivea.fr / 06 77 80 40 95


Formations exclues du suivi post-installation :

- Certiphyto
- Bilan de compétences
- VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience)
- Formations de reconversion hors secteur agricole
- Formations « conduite d'engins et permis »
- Formations aux langues vivantes

i Les journées de formations peuvent être prises en charge par Vivéa (*se renseigner auprès du centre de formation pour le financement*).

Suivi collectif

Le suivi collectif permet un échange de point de vue et un partage d'expériences, sensibilise sur certains aspects et apporte des connaissances sur divers sujets (technique, économique, humain, ...).

 **Les Jeunes Agriculteurs de la Marne** proposent une journée collective construite avec différentes structures : FDSEA Conseil, CERFRANCE, la Chambre d'Agriculture de la Marne, les GEDA, Innovin, le Groupe des Jeunes Vignerons de la Champagne, ...

Au programme de cette journée :

- Activités interactives pour créer des liens
- Focus sur les aspects économiques, juridiques et fiscaux
- Ateliers dynamiques entre jeunes installés
- Visites d'exploitations et sorties terrain
- Echanges et convivialité !

i Plusieurs sessions sont proposées tout au long de l'année et sont adaptées en fonction de vos productions (grandes-cultures, viticulture, élevage, ...).

Si vous avez des questions quant l'organisation de cette journée (déroulé, dates, tarifs, ...), contactez :

 **Les Jeunes Agriculteurs de la Marne**



Contacts : Lucie JACQUINET / 06 23 36 66 63

Lauriane ROUSSEAUX / 06 74 28 93 37

ja.marne.51@gmail.com

Suivi individuel

Etablir un diagnostic de situation de l'exploitation, proposer des mesures correctives face aux problématiques de votre entreprise suivi d'un plan d'action.

Dans la Marne, plusieurs organismes sont agréés pour réaliser le suivi individuel :



La Chambre d'Agriculture

Contact : Aurélie CORTES-PRETEL – aurelie.cortes-pretel@marne.chambagri.fr /

06 15 96 25 10



Le CDER

Contact : Xavier HOUILLIER - x.hourlier@cder.fr / 06 85 05 67 27



La FDSEA

Contact : Hervé WAXWEILER - hwaxweiler@fdsea51.fr / 03 26 04 75 93



CERFRANCE

Contact : Olivier LEDOUX - oledoux@cneidf.cerfrance.fr / 06 89 57 56 89

Sont exclus du suivi individuel :

- Les prestations de services qui relèvent du fonctionnement normal de l'exploitation (tenue de comptabilité, contrôle laitier, aide au montage du dossier PAC, bilan économique, ...)
- Les prestations relevant d'obligations légales (rédactions d'actes, ...).

i Renseignez-vous auprès de l'organisme de votre choix sur les modalités (contenu exact, financement, ...).

CONTACT

ADASEA
Caroline LEDEUIL
06 23 89 73 32
caroline.ledeuil@adasea.net
www.adaseamarne.fr

